

Communiqué du 25 septembre 2017

Vient de paraître au CEET

Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) vient de publier le **Document de travail** n° 193, « **Measuring Vulnerability to Adverse Working Conditions: Evidence from European Countries / Mesurer la vulnérabilité à la dégradation des conditions de travail dans les pays européens** ».



Ce travail s'inscrit dans une réflexion visant à définir et à mesurer les **différentes formes de vulnérabilité** qui peuvent survenir et se développer dans le travail en Europe. Il propose un cadre conceptuel et méthodologique où **la vulnérabilité est définie comme le degré d'exposition des travailleurs à des risques cumulés sur le lieu de travail, ayant des effets néfastes pour le bien-être et la santé.**

À cette fin, **un indicateur de mauvaises conditions de travail** est élaboré : il agrège des facteurs relatifs à l'environnement, au contenu et à l'organisation du travail. Cet indicateur est ensuite utilisé pour calculer la probabilité, pour un travailleur, d'être exposé à une dégradation de ses conditions de travail. **C'est cette probabilité qui mesure la vulnérabilité aux conditions de travail dégradées.**

La mesure est construite à partir des données provenant des cinq dernières éditions de l'enquête européenne sur les conditions de travail. Les résultats montrent **de grandes disparités de la vulnérabilité des travailleurs au sein des quinze pays fondateurs de l'Union européenne**, En Grèce, Espagne et France, les travailleurs apparaissent **comme les plus exposés à la dégradation de leurs conditions de travail**. Dans le cas de la France, les résultats montrent une dégradation lente mais persistante des conditions de travail, engendrant une vulnérabilité face aux risques liés au travail supérieure à la médiane européenne.

Document de travail, n° 193, septembre 2017

Nathalie Greenan, Majda Seghir

<http://www.cee-recherche.fr/publications/document-de-travail/measuring-vulnerability-adverse-working-conditions-evidence-european-countries>

Suivez le CEET sur Twitter : <https://twitter.com/CeeEtudesEmploi>